



NOUVEAU PROTOCOLE SANITAIRE

A retenir pour les élèves du collège à la rentrée 2021 :

- Masque obligatoire en intérieur
- Actuellement il n'y a pas d'obligation du port du masque dans la cour
- Gel hydroalcoolique donné aux élèves à l'entrée du collège, à l'entrée des salles de classe et à l'entrée de la demi-pension
- Maintien de deux cours de récréation séparées (6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème} /3^{ème})
- Les élèves se rendent dans les salles de classe des professeurs. Actuellement nous voulons éviter une classe par salle qui présente l'inconvénient d'une absence de surveillance entre le passage de deux professeurs
- A l'entrée des salles de classe distribution de gel hydroalcoolique, masque obligatoire et ouverture des fenêtres
- A la demi-pension les élèves mangent par classe, du gel hydroalcoolique leur sera distribué à l'entrée
- En cas d'élèves positifs au COVID dans une classe : seuls les élèves non vaccinés et réellement cas contacts resteront à domicile pour une durée de 7 jours
- Le collège proposera très rapidement des campagnes de vaccination pour les élèves dont les parents auront donné leur accord, un document sera distribué dès la rentrée